



RASSEMBLEMENT
DEVANT LA PRÉFECTURE, À ST BRIEUC
LE MERCREDI 18 JUIN, À 15H30

**POUR LA SUSPENSION IMMÉDIATE
DES DÉCRETS PEILLON/HAMON !**

Les décrets Peillon/Hamon, c'est :

- l'inégalité de traitement généralisée à tout le territoire ;
- pour beaucoup d'enseignants, de personnels territoriaux mais aussi d'élèves, une dégradation considérable de leurs conditions de travail ;
- une menace sur les droits des personnels (temps partiel, respect de nos obligations de service...)
- la soumission du temps scolaire au périscolaire et la perspective de territorialisation de l'école.

**Le dossier n'est pas clos,
le ministre doit nous entendre !
Dans le cas contraire,
la colère ne s'éteindra pas à la rentrée...**